

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Z.A. de Bramard

**De :** Raphaël <raphael.gouyet@gmail.com>

**Date :** 24/05/2022 14:01

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de Z.A de Bramard, je vous informe que j'émet un avis défavorable.

Bien que l'Elysée cite l'écologie comme le « combat du siècle », le bilan gouvernemental n'est pas au rendez vous. Les décisions locales prennent donc de plus en plus d'importances. A l'heure où je vous écris, de nombreux records de température viennent d'être battus et la France connaît son plus fort déficit hydrique depuis 25 ans. Il est donc urgent de ne réaliser que des projets totalement inscrits dans une démarche environnementale. Ce qui n'est pas le cas de ce projet *a minima* pour les raisons suivantes :

- augmentation de l'artificialisation des sols
- destruction d'une zone naturelle aux enjeux sociaux (activités récréatives / chasse / services écosystémiques), biologiques et écologiques
- destruction d'une zone humide
- augmentation du trafic (travailleurs venant de plus en plus loins et logistiques) et donc des émissions et de la pollution sonore et visuelle.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à la préservation de notre planète et maison.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Raphaël Gouyet